

Annexe 3 : Consignes de tri :

NOUS COLLECTONS tous les biodéchets : toute matière qui a été élaborée par un processus vivant (plus ou moins transformée)

- ✓ Toutes épiluchures et tous restes de préparation de repas
- ✓ Fruits et légumes abîmés
- ✓ Pelures et restes d'agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, ...)
- ✓ Pépins et noyaux de tous fruits
- ✓ Coquilles de noix, noisettes, ...
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Restes crus non consommés, y compris plats gras (mayonnaise, vinaigrette, ...)
- ✓ Restes cuits non consommés, y compris plats gras (sauces, gratins, ...)
- ✓ Restes de féculents (pâtes, riz, pâtes à tarte, ...)
- ✓ Restes carnés (viande, poissons, os, ...)
- ✓ Essuiés-tout, en mélange avec les autres biodéchets
- ✓ Café et son filtre en papier
- ✓ Couverts en carton ou bois

EXCEPTIONS - non collecté

- x Coquilles de fruits de mer en trop grande quantité (reste de moules-frites)
- x Essuiés-tout seuls : en trop grande quantité et trop secs
- x Sachets de thé : fils nylon non compostable
- x Couverts en carton ou bois en trop grande quantité
- x Huile de friture
- x Liège : naturel mais imputrescible!

NOUS NE COLLECTONS PAS

- x Poussières de balayure du sol, ni aucune poussière
- x Aucun objet ou petit élément en verre
- x Aucune matière plastique
- x Aucune matière métallique
- x Opercules de yaourt, pots de yaourt
- x Emballages dosettes de beurre, sucrettes, ... (même en papier)
- x Emballages de dosettes de thé, café (même en papier)
- x Touillettes plastiques
- x Couverts jetables contenant du plastique, même en fine couche
- x Lingettes jetables
- x Cartons ondulés
- x Masques, gants, sur-chaussures, ...
- x Couverts métalliques, épiluche-légumes, ...